



**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES  
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

*Extrait du registre de décisions du Président*

**En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (*point 7 : prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité ou dans le cadre d'une procédure adaptée, dans la limite des autorisations budgétaires des budgets principal et annexes*).**

Le Président de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge décide de modifier l'abonnement de la CDCHS à la Gazette des Communes et d'accepter l'offre suivante pour une durée d'un an à compter de novembre 2024 :

- Gazette Pass 10 à 49 accès pour 2290 € TTC
- Club Technicité en illimité pour 1145 € TTC.

Fait à Jonzac,

Le **30 SEP. 2024**

Le Président

Claude BELOT

**Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge**  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex